LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE **FIDELITY** 

# Mandat privé Fidelity Équilibre -Devises neutres<sup>2,3</sup>

#### STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION 5 octobre 2009

INDICE DE

Indice combiné<sup>4</sup>

RÉFÉRENCE

PLACEMENT INITIAL 150 000 \$ minimum

RFG 0.94 % au

31 mai 2024

#### **GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF**

#### **GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE**

David Tulk David Wolf

### Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Une solution à multiples catégories d'actifs dont la composition neutre correspond à 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe.
- Conçu pour les investisseurs qui recherchent une combinaison de croissance et de revenus.
- Utilise une répartition active de l'actif dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

#### CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>5</sup>

	•			
FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

#### **FRAIS DE GESTION** (POINTS DE BASE)

65

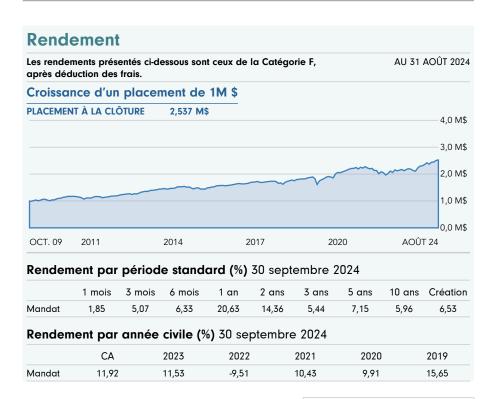
RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT<sup>1</sup> (POINTS DE BASE)

( /	
PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

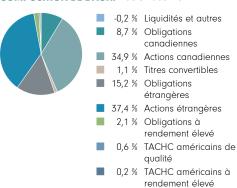
#### **CODES DU MANDAT**

#### **DOLLAR CANADIEN**

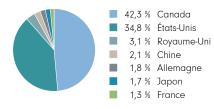
CATÉGORIE F	CATÉGORIE F8	CATÉGORIE F5
1667	1867	1767



#### **COMPOSITION DE L'ACTIF - au 31 août 2024**



#### **COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 31 août 2024**



#### **COMPOSITION SECTORIELLE** au 31 août 2024 19,2 % **Produits financiers** Technologie de l'information Industrie 8.1 % 6.5 % Matériaux 6,2 % Énergie Consommation 5,2 % discrétionnaire 5,4 % Produits de première nécessité Services de 3.1 % communication 3,9 % Soins de santé Immobilier 2,1 % Services collectifs 3,2 % Multisectoriel

LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

## Mandat privé Fidelity Équilibre - Devises neutres<sup>23</sup> (suite)

#### **DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE**

#### **AU 30 JUIN 2024**

Nombre total de titres

Dix principaux titres - Total

iShares Core S&P 500 ETF - Multisectoriel
iShares Comex Gold Trust ETF - Matériaux
Banque Royale du Canada - Produits financiers
Canadian Natural Resources - Énergie
Constellation Software - Technologie de l'information
BROOKFIELD CANADIAN PRIVATE RE - Produits financiers
Nvidia - Technologie de l'information
Alimentation Couche-Tard - Produits de première
nécessité
Mines Agnico Eagle - Matériaux
Meta Platforms - Services de communication

#### Mandat privé Fidelity Équilibre - Devises neutres

- Le Mandat investit dans des produits dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations de change entre les devises des marchés des pays industrialisés et le dollar canadien. Bien qu'elle soit efficace pour réduire le risque de change, la méthode de placement utilisée par le Mandat n'élimine pas complètement les retombées des fluctuations des devises. Le rendement du Mandat sera différent du rendement de ses placements sous-jacents en devise locale.
- Procure une diversification équilibrée par catégories d'actif avec une participation à plusieurs mandats différents.
- Bien que la composition neutre soit de 60 % d'actions et 40 % de titres à revenu fixe et à court terme, les gestionnaires de portefeuille pourraient surpondérer ou souspondérer ces catégories d'actifs afin de gérer le risque et de profiter des conditions changeantes du marché.

#### Gestion du Mandat

5 086

12,3 %

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Le Mandat utilise une approche de gestion active en matière de répartition de l'actif et de sélection de titres en vue d'atténuer le risque et de tirer parti des occasions qu'offre le marché
- Tous deux suivent une démarche de placement disciplinée visant à s'assurer que la stratégie adoptée est conforme aux objectifs de placement du mandat.
- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Il convient de rappeler aux titulaires de comptes enregistrés que le Mandat pourrait, de temps à autre, devoir payer un impôt sur le revenu, ce qui aura pour effet de réduire le rendement.
- 3 Le 15 janvier 2016, les objectifs du Mandat ont été modifiés afin que le Mandat puisse investir principalement dans des fonds sous-jacents, y compris des Fonds Fidelity et des FNB qui investissent généralement dans des actions et des titres à revenu fixe.
- 4 L'indice de référence combiné est constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 35,5 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada couvert en \$ CA à 24,0 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond couvert en \$ CA à 14,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 20,5 %, de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 5,0 % et de l'indice immobilier trimestriel MSCI/REALPAC Canada à 1,0 %. Avant le 1er juillet 2024, l'indice de référence combiné était constitué de l'indice composé plafonné S&P/TSX à 36,0 %, de l'indice MSCI Monde tous pays, hors Canada couvert en \$ CA à 24,0 %, de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond couvert en \$ CA à 14,0 %, de l'indice des obligations universelles FTSE Canada à 21,0 % et de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 5,0 %.
- 5 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 septembre 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.